



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

France Relance : un nouvel appel à projets pour développer les projets au service d'une alimentation saine et locale, au cœur des territoires

Paris, le 04 décembre 2020

Un nouvel appel à projets, doté de 7,5 millions d'euros du plan France Relance, a été lancé le 1^{er} décembre pour développer des projets en faveur d'une alimentation saine, locale et durable au cœur de nos territoires. Il s'inscrit dans la lignée des objectifs du Programme National pour l'Alimentation (PAT).

La crise de la Covid-19 a souligné l'impérieuse nécessité de regagner en souveraineté agro-alimentaire et l'importance des circuits courts pour notre agriculture au service d'une alimentation saine, sûre et durable. C'est dans cette perspective qu'a été lancé le 1^{er} décembre, un appel à l'initiative du ministère en charge de l'alimentation pour développer des projets fédérateurs, démultipliables ou exemplaires s'inscrivant dans les objectifs du PNA. Depuis 2014, plus de 190 projets ont ainsi été soutenus sur l'ensemble du territoire à hauteur de 8,7 millions d'euros.

En dotant ce nouvel appel à projets d'une enveloppe sans précédent de 7,5 millions d'euros le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation réaffirme sa volonté de renforcer en collaboration avec l'ADEME, Agence de la transition écologique, le développement de tels projets, relevant d'initiatives de collectivités, d'associations, de collectifs d'agriculteurs... avec un objectif : permettre à chacun, au sein de son territoire, de se saisir et de s'impliquer dans son alimentation, en particulier au travers des projets alimentaires territoriaux (PAT).

Cet appel à projets permettra de soutenir des projets s'inscrivant dans l'un des deux volets de l'appel à projets :

- l'émergence de nouveaux PAT ;
- le développement de projets existants ou de nouveaux projets pilotes innovants répondant aux enjeux du PNA dans les domaines de la justice sociale, l'éducation alimentaire, les objectifs de la loi EGalim pour la restauration collective, et l'accompagnement du dispositif PAT.

Le montant cet appel à projets représente près de 4 fois le montant de la précédente édition, réunissant le soutien du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation à hauteur de 4,3 millions €, de l'ADEME à hauteur de 3 millions € et du ministère des Solidarités et de la Santé à hauteur de 200 000 €.

Une première session de l'appel à projets est ouverte pour les PAT du 1^{er} décembre 2020 au 15 janvier 2021 suivie par une seconde session ouverte pour tous les projets du 1^{er} mars 2021 au 15 avril 2021.

Consulter le cahier des charges de l'appel à projets : <https://agriculture.gouv.fr/un-nouvel-appel-projets-pour-developper-les-projets-au-service-dune-alimentation-saine-et-locale-au>

Contacts presse

Service de presse de Julien Denormandie
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr
@Agri_Gouv